

ASSEMBLÉE NATIONALE25 octobre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2085

présenté par
M. Neuder

ARTICLE 8

À l'alinéa 11, substituer aux mots :

« s'appliquent à compter du »

les mots :

« entrent en vigueur le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.